

CONSEIL D'ECOLE DU 15 FEVRIER 2018

Etaient présents :

- pour la mairie : madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, madame Réjaud, directrice du service Education, monsieur Fersatoglu, responsable du pôle patrimoine, monsieur Georges-Eric Martin, directeur de l'Accueil de Loisirs,
- l'équipe enseignante : madame Lescop, madame Kerjean, madame Lebon, madame Defrance, madame Dumas, monsieur Bazire, monsieur Bermond,
- les représentants des parents d'élèves : madame Gourdon, madame Zaluski, madame Garnier pour la FCPE, madame Alfonso, madame Grihangne, madame Rankovic pour les Indépendants.

Secrétaires : madame Lebon et monsieur Bazire

L'enseignement de l'allemand

Karina Kochan, l'assistante en allemand, interviendra jusqu'au 31 mars, date de fin de son contrat. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 qui suivent l'apprentissage de l'allemand réintégreront le cours d'anglais. Les CM2 germanistes qui souhaitent continuer l'apprentissage de l'allemand au collège devront s'inscrire en section bilangue.

Il existe à Larmeroux un poste réservé à un enseignant en allemand. Il sera à nouveau proposé au mouvement des enseignants et peut-être pourvu à la rentrée prochaine.

La classe de CE2-CM2 : remplacement de Madame Odjo

Dès le début de l'absence de madame Odjo, madame l'Inspectrice a délégué Matthieu Bermond pour prendre en charge la classe. A ce jour, il devrait rester sur ce poste tant qu'aucun autre remplaçant n'a été nommé. (*Madame Amina Ledjemel a été nommée le 5 mars jusqu'à la fin du remplacement*).

Gestion d'une situation exceptionnelle

La rupture d'une canalisation d'eau rue Falret le 8 février entraînant une coupure d'eau dans le quartier, donc dans l'école, a été l'occasion de voir comment réagir dans une situation exceptionnelle qui, si elle était gênante, n'avait cependant pas de caractère de gravité. Cet incident a permis de souligner la nécessité de mettre au point une organisation-type à adopter en cas d'incident.

Il y a nécessité de revoir le circuit de communication en interne mais aussi avec les parents.

Madame Lescop remercie les parents des élèves pour leur attitude très compréhensive.

Suivi des travaux

- Des films ont été posés sur les vitres du préau. Cependant, il y a maintenant une grande opacité et on ne voit rien de ce qui se passe dans la cour quand on est dans le préau. Certains films seront remplacés pour assurer une certaine visibilité.

-Les sanitaires à côté de la cantine : un sanitaire est fermé en raison d'une fuite d'eau importante. Les odeurs sont moins importantes mais toujours présentes de manière aléatoire. Après les travaux de l'été dernier pour en trouver la cause, des travaux exploratoires seront à nouveau menés pendant les vacances d'hiver pour trouver la source de ces désagréments.

-Des traces d'humidité importantes sont apparues dans les classes (CP et CP-CE1) situées aux extrémités des bâtiments. Des recherches sont prévues sur l'état des façades.

-Des stores et des néons doivent être réparés ou changés depuis le début de l'année dans plusieurs classes. Le point sera fait pendant les vacances d'hiver.

-Le chauffage : les thermostats de tous les radiateurs doivent être réglés sur la position 3 pour fonctionner de manière optimale avec la sonde. Il fait alors trop chaud dans les classes. Monsieur Fersatoglu va faire diminuer le chauffage, il ne faudra pas hésiter à transmettre les ressentis sur la température dans les classes. Fermer les robinets thermostatiques pourrait entraîner une surpression et casser la pompe de la chaudière.

-**Le photocopieur** a été changé en juin 2017, son utilisation est compliquée. La venue d'un technicien formateur va être programmée par la mairie pour la rentrée des vacances.

- Le temps périscolaire

Il y a environ 140 enfants qui déjeunent à la cantine chaque jour. Pour les encadrer, il y a 7 animateurs et un directeur détaché soit 1 par classe. Un nouveau fonctionnement se mettra en place à la rentrée des vacances. Les élèves de Larmeroux mangeront entre 11h30 et 12h30 (les élèves du Parc mangeront après). Des activités seront proposées

après le repas, soit dans la cour, le préau ou dans les salles du 2e étage. Les conflits interviennent surtout dans la cour.

Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 30 élèves en cas de surveillance, d'un pour 20 en cas d'activité. Les équipes sont plus stables depuis janvier 2018.

- **Maintien du centre de loisirs** dans l'école l'an prochain :

Créé en 2014 à Larmeroux, il sera maintenu aux mêmes horaires ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires (en alternance avec les autres écoles du secteur).

- **Les toilettes**

Les toilettes sont nettoyées à 10h30 après la récréation du matin, à 13h30 après la pause méridienne et en fin de journée. Des enfants ne veulent pas aller aux toilettes dans la cour, certains élèves jouent et embêtent leurs camarades en passant sous les portes ou en escaladant la porte, gênant leur intimité.

Les chasses d'eau ne sont pas toujours tirées, certains enfants montent sur les cuvettes des toilettes, ce qui laisse les lieux sales.

Il est nécessaire de faire des rappels. L. Lescop proposera aux délégués de faire des affiches pour rappeler les règles d'hygiène et de respect de l'intimité de chacun.

- **Un espace-parents dans l'école**

La FCPE a rappelé que la loi prévoit l'existence d'un espace physique dans l'enceinte de l'école accessible à tous les parents et dont le but serait l'échange, l'information, l'animation accessible à tous. Le projet de travaux à l'école du parc ne pourrait-il pas être l'occasion de proposer un espace mutualisé ?

Selon madame Réjaud, il n'y a pas de calendrier pour les travaux de rénovation de l'école. Ce serait une solution car il n'y a pas d'espace à Larmeroux.

Quelles seraient les attentes pour un tel lieu ? Il faudrait également se soumettre aux horaires de l'école, aux contraintes de sécurité. Une réflexion va être lancée.

- **Les relations filles/garçons**

Ce point est travaillé dans les classes au quotidien dans le cadre de l'Enseignement moral et civique. L'accueil de loisirs avait commencé à travailler l'an passé sur un projet vidéo qui n'a pas abouti. Un nouveau projet sur la violence scolaire est avec des ateliers de mise en situation, sur le temps de la pause méridienne.

Madame Réjaud rappelle que les animateurs bénéficient de formations courtes sur la violence.

Les parents demandent que l'attention soit portée sur tous les problèmes signalés par les enfants. Tous les animateurs sont sensibilisés, ils doivent écouter les enfants pour bien gérer les situations. Le lien doit être fait avec la famille et les enseignants.

Les parents évoquent la possible mise en place d'un cahier de liaison centre de loisirs/parents. La mairie ne l'exclut pas et réfléchit à la logistique que cela nécessiterait.

Les rythmes scolaires

La semaine de 4 jours sera de nouveau en vigueur dans les écoles de Vanves à la rentrée prochaine. Il est maintenant nécessaire de travailler sur la journée de l'enfant. Ce travail impulsé par l'Inspectrice de l'Education Nationale avec les directeurs des écoles invite à construire la journée de classe en fonction des moments de vigilance des élèves et amène à poser la question d'une autre organisation, par exemple un allongement de la matinée (8h30-11h30), voire un raccourcissement de la pause méridienne (12h-13h30). Selon la mairie, une telle organisation est difficilement possible en raison du passage à la cantine. Ce point sera discuté au COPIL du 9 mars prochain.

Lire et faire lire

Lors de la fête du Livre du 22 mars prochain, il sera proposé aux parents qui le veulent de déposer des livres dont ils souhaitent se séparer pour l'association Recyclire. 10 % de la vente de ces livres seront ensuite remis à l'association Lire et faire lire pour le financement des livres lus dans les écoles.

- La remise du livret d'évaluation (LSU) aura lieu le samedi 7 avril prochain.

- L'équipe enseignante tient à remercier les parents qui ont une fois de plus participé à la constitution du buffet pour le Carnaval et ont contribué ainsi à la réussite de cette fête.

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 31 mai.